

place prépondérante pendant toute cette période, et notre marge de changement en matière de politique étrangère est donc demeurée plutôt faible. Quoi qu'on pense de ces relations (les Canadiens n'ont jamais pu faire l'unanimité à ce sujet), on ne peut douter de leur importance capitale dans l'élaboration de la politique étrangère du Canada. A un degré moindre, les liens du Canada avec les pays européens, d'où sont venus 90 pour cent de ses habitants, reposent sur des facteurs de grande stabilité, soit l'histoire et la culture plutôt que la géographie. L'immigration, les échanges commerciaux et le tourisme contribuent à resserrer ces liens, et les engagements en matière de défense leur donnent une importance politique accrue.

La situation économique relativement privilégiée du Canada constitue un troisième élément fondamental de notre politique étrangère. Nous sommes un peuple riche vivant dans un monde dont les deux tiers des habitants sont pauvres. En 1950, nous avons commencé à entretenir des relations privilégiées avec les nouveaux membres du Commonwealth; depuis, nous avons accepté de participer à une vaste gamme de programmes d'aide au développement. Bien que nos efforts dans ce domaine se rapprochent par leur caractère de ceux d'autres pays occidentaux, leur portée et leur diversité les rendent uniques et témoignent de l'intérêt sincère que nous portons à un développement harmonieux de la communauté des nations. En raison de son passé colonial relativement récent et du fait qu'il continue à dépendre des capitaux étrangers et de l'exportation des matières premières, le Canada est mieux en mesure de comprendre les aspirations des pays nouvellement indépendants. Par notre richesse et nos ascendances européennes, nous appartenons à la catégorie des États occidentaux industrialisés; mais les raisons qui nous poussent à faire appel à la bonne volonté des peuples pour concilier leurs intérêts divergents sont loin d'être superficielles.

Les facteurs de stabilité qui influent présentement sur notre politique étrangère continueront-ils à revêtir la même importance dans l'avenir? Dans l'ensemble, je le crois. En supposant que nous conservions notre intégrité et notre unité territoriales, il est fort peu probable que survienne un revirement soudain dans la conception que les Canadiens se font de leurs intérêts nationaux, bien qu'il ne soit pas aussi facile que par le passé de parvenir à un consensus sur la scène politique canadienne, particulièrement dans les domaines où d'importants intérêts provinciaux entrent en jeu. Par exemple, le processus des

consultations et des négociations fédérales-provinciales sur l'utilisation de nos richesses naturelles complique et pourrait conditionner la participation du Canada à des arrangements internationaux dans ce domaine. Mais, à mon avis, les avantages que peuvent retirer tous les Canadiens de la coopération internationale et d'une représentation collective plutôt que régionale dans les échanges avec d'autres pays prévaudront sur les avantages qui pourraient éventuellement découler d'intérêts particuliers ou à court terme. Il est intéressant de noter qu'aucun des grands partis politiques canadiens, y compris le Parti québécois, défenseur de la thèse indépendantiste au Québec, ne prône une révision en profondeur des objectifs de notre politique étrangère. Dans un tel contexte, il sera sans doute possible de chercher des solutions et des terrains d'entente nouveaux sans briser la continuité de la politique étrangère.

Le gouvernement continuera à encourager les efforts visant à définir avec plus de précision la réalité canadienne dans le contexte nord-américain, tout en favorisant l'expansion rapide des échanges commerciaux, de la coopération industrielle et des diverses relations — dont les échanges culturels — avec d'autres pays, en particulier en Europe et dans la région du Pacifique. Mais à mon sens, la poursuite même de ces objectifs aura pour effet de donner une importance encore plus grande à nos relations avec les États-Unis. Aujourd'hui, il ne convient plus d'expliquer le caractère particulier de ces relations par le fait que le Canada et les États-Unis ont beaucoup de choses en commun et doivent s'accorder mutuellement un traitement «particulier». Mais il n'en demeure pas moins que cette notion est très réelle et continuera de l'être compte tenu du degré élevé d'interaction entre les deux pays — déterminé dans une large mesure par des facteurs géographiques et culturels — auquel vient s'ajouter la disparité des coûts et avantages de cette interaction. Dans la mesure où les intérêts du Canada se distinguent de ceux des États-Unis, et que des politiques appropriées sont adoptées en fonction de ces intérêts, il deviendra de plus en plus nécessaire de s'expliquer, de se consulter et de négocier: l'interaction entre les gouvernements des deux pays ne pourra donc que s'intensifier. En outre, bien qu'elle puisse perdre graduellement de son importance, la position centrale des États-Unis dans le monde ne peut qu'être le garant de son influence sur les autres pays, quels qu'ils soient. Les pays qui dépendent des États-Unis pour un appui quelconque ou qui partagent en général une certaine croyance